A.s.b.l. le CLAG - collectif de luttes antennes gsm
165 rue du Laveu, 4000 Liège, 04/ 252 65 23

Pétition

De plus en plus d'églises acceptent l'implantation d'antennes gsm dans leurs clochers, à proximité des habitations. La fréquence de ces antennes est passée de 900 MHz pour les deux premières générations, à 2400 MHz pour la 3ème génération (UMTS), et 3,5 GHz pour le WIMAX. À proximité des églises, implantées en plein cœur de la ville, se trouvent des écoles, des hôpitaux… et la population. Pour la santé de tous, nous demandons donc que cesse la collaboration entre les fabriques d'églises et les opérateurs de téléphonie mobile, et que soient retirées les antennes déjà implantées.

NOM PRENOM	ADRESSE + courriel	SIGNATURE

A remettre à Théo Bruyère, 165 rue du Laveu 4000 Liège 04 / 252 65 23